

**La FNECFP
Force Ouvrière
appelle toutes
ses instances
à préparer à
tous les niveaux
la grève du
14 novembre,
à tout mettre
en œuvre pour
en assurer le
succès dans le
cadre unitaire
le plus large
possible.**

**Pour la suspension immédiate de la réforme et
l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires :**

**Tout mettre en œuvre pour
assurer le succès de la grève
nationale du 14 novembre**

La FNEC FP-FO et la Fédération SPS-FO avec la Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, SUD Éducation, la Fédération SUD Collectivités Territoriales, la FAEN, appellent l'ensemble des personnels du 1er degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, à faire grève le jeudi 14 novembre 2013, pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Alors que depuis la rentrée, de toutes parts le rejet de la réforme de rythmes scolaires et de ses conséquences ne cesse de s'amplifier, le ministre de l'Éducation Nationale n'en tient aucun compte. Il a même été jusqu'à déclarer que celle-ci est victime de son succès !

La preuve est pourtant faite que la confusion entre le scolaire et le périscolaire et la mise en œuvre des projets éducatifs territoriaux sont source de désorganisation des écoles, d'inégalités entre les communes et de remise en cause des conditions de travail et du statut des personnels.

Il est clair que la réforme des rythmes scolaires est le premier maillon de la refondation de l'école, autrement dit de sa territorialisation.

C'est ce qu'attestent notamment le transfert aux régions de la carte des formations professionnelles initiales, la volonté de mettre en place dès cette année les conseils école-collège afin de permettre d'étendre les projets éducatifs territoriaux au secondaire, les contrats d'objectifs tripartites qui devraient être signés entre les établissements secondaires, les rectorats et les régions ou départements. Ces orientations font planer les plus lourdes menaces sur le statut national des personnels.

Cette volonté de désengager l'État de ses responsabilités en matière d'enseignement va de pair avec la politique d'austérité, encore renforcée dans le projet de budget 2014.

La suspension de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret du 24 janvier 2013 qui l'organise sont donc une nécessité urgente.

La FNECFP Force Ouvrière appelle toutes ses instances à préparer à tous les niveaux la grève du 14 novembre, à tout mettre en œuvre pour en assurer le succès dans le cadre unitaire le plus large possible.

La FNECFP-FO informe les personnels qu'à Paris les syndicats Snudi-FO, SNUipp-FSU, Sud Education, CNT, CGT Educ'Action et FO Ville de Paris appellent en commun à la grève le 14 novembre : ils exigent l'arrêt du dispositif actuel et exigent l'abrogation du décret du 24 janvier 2013.

Il s'agit de construire le rapport de force nécessaire pour obtenir satisfaction. La FNECFP-FO invite ses structures à multiplier les réunions intersyndicales, les réunions d'information, les assemblées générales avec les personnels pour préparer la grève du 14 novembre.